

MANDATÉ : Conseil de quartier de Saint-Roch

Numéro de dossier : CU2017-095
Résolution du comité exécutif : CE-2017-1015
Classement général : N/A

<p>1. Événement, date et lieu</p> <p>Consultation L.A.U. et R.R.V.Q. Chapitre P-4 <input type="checkbox"/></p> <p>Consultation R.R.V.Q. Chapitre P-4 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Tenue le 15 juin 2017, 19:00 à l'ÉNAF 555, boulevard Charest Est</p>	<p>2. Origine</p> <p>Conseil municipal <input type="checkbox"/></p> <p>Comité exécutif <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Conseil d'arrondissement <input type="checkbox"/></p> <p>Mandat Direction générale <input type="checkbox"/></p>	<p>3. Objet</p> <p>La demande consiste à modifier le toponyme du « parc de la Jeunesse » pour « parc Gilles-Lamontagne ».</p>												
<p>4. Présences</p> <p>Membres avec droit de vote : Mesdames Karine Mutchmore et Jasmine Maheu-Moisan, Messieurs Tristan Gagnon, Simon Gauvin et Nicolas Saucier. Il y a quorum.</p> <p>Membre sans droit de vote : Madame Chantal Gilbert, conseillère municipale</p> <p>Personnes-ressources : Madame Anne Corriveau, conseillère municipale, présidente du comité de toponymie, et présidente du comité de commémoration Madame Rhonda Rioux, directrice, Service de la culture, de la vie communautaire et des relations internationales Madame Frédérique Châlon, agente en culture et en relations internationales, Service de la culture, de la vie communautaire et des relations internationales Carine Loranger, conseillère en communication, Service des communications</p> <p>Animation et préparation du rapport : Monsieur Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne.</p>														
<p>5. Informations présentées</p> <ul style="list-style-type: none"> Le 14 juin 2017, cela faisait un an que l'honorable Gilles Lamontagne est décédé. Conformément aux règles toponymiques, la Ville peut procéder à une désignation commémorative en attribuant son nom à un lieu municipal. Le comité de toponymie a étudié la question à la suite d'une demande formelle de la famille. C'est le comité de toponymie qui a sélectionné le parc de la Jeunesse. Monsieur Lamontagne a été maire durant 12 ans, soit trois mandats de 1965 à 1977. Son biographe dit que son administration a transformé la ville de Québec « d'un gros village » à une ville moderne. Voici quelques réalisations de l'administration Lamontagne : le début de l'assainissement de la rivière Saint-Charles, les premières usines d'épuration des eaux, Place Québec et le Centre des congrès, l'aménagement du boulevard Saint-Cyrille (boulevard René-Lévesque), la construction de complexes domiciliaires et d'HLM, la restructuration de services municipaux notamment en loisirs, etc. La marina Saint-Roch a été construite sous l'administration Lamontagne et elle sera bientôt rénovée. Le nom « parc de la Jeunesse » fait référence à l'année de sa création, 1987 étant l'année internationale de la jeunesse. Jean Pelletier était maire à ce moment, et le comité de toponymie n'accorde pas une grande valeur de mémoire à ce toponyme. Le conseiller en consultations publiques précise que la consultation publique a été annoncée par communiqué, courriel aux abonnés, porte-à-porte dans 2000 foyers et par les médias qui ont repris la nouvelle. 														
<p>6. Recommandation spécifique du mandaté</p> <ul style="list-style-type: none"> À la majorité, le conseil de quartier de Saint-Roch recommande au conseil municipal de modifier le toponyme de la « marina Saint-Roch » pour « marina Gilles-Lamontagne ». 														
<p>7. Options soumises au vote</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Nombre de votes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A)</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>B)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>C)</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Nombre de votes	A)	2	B)	0	C)	3	Abstention	0	Total	5	<p>8. Description des options</p> <p>A) Statu quo, soit recommander au conseil municipal de refuser la demande, soit de garder le toponyme « parc de la Jeunesse ».</p> <p>B) Accepter la demande, soit recommander au conseil municipal d'approuver le projet de modifier le toponyme du « parc de la Jeunesse » pour « parc Gilles-Lamontagne ».</p> <p>C) Recommander au conseil municipal de modifier le toponyme de la « marina Saint-Roch » pour « marina Gilles-Lamontagne ».</p>	
Option	Nombre de votes													
A)	2													
B)	0													
C)	3													
Abstention	0													
Total	5													

9. Questions et commentaires du public

Nombre de personnes présentes : 12
Nombre de personnes qui sont intervenues : 5
Interventions différées (courriel) : 4

Intervention de la société historique :

- Monsieur Dorval, de la Société historique de Québec se dit bien content que la Ville souhaite procéder à une désignation commémorative pour monsieur Lamontagne. Bien que la Société historique de Québec eût fait une autre proposition, la société appuie la proposition du comité de toponymie de changer le nom du parc de la jeunesse. La société souligne les mesures du maire Lamontagne pour l'offre municipale en loisirs et au niveau de l'hygiène. La rivière Saint-Charles était un égout à ciel ouvert en 1965. Oui, du béton a été utilisé, mais c'était la solution disponible à l'époque. Les gens étaient fiers de ce projet et ils pouvaient enfin se promener le long de la rivière et y patiner.

Interventions différées (courriels) :

- Le conseil de quartier a reçu des courriels de trois membres d'associations (Société de la rivière Saint-Charles, le mouvement pour la baignade au bassin Louise, et du mouvement rivière vivante), qui exprimaient un malaise quant à associer le maire Lamontagne à la rivière Saint-Charles. Ils ne se sont cependant pas opposés formellement contre le changement de nom.

Commentaires du public :

- Une citoyenne, usagère du parc de la Jeunesse avec son enfant, dit être attachée au nom « parc de la jeunesse » particulièrement dans un quartier où il y a peu d'espaces verts. C'est un beau symbole dans le quartier, surtout si on dit accorder de l'importance aux familles. Ce n'est pas significatif de le renommer alors que monsieur Lamontagne n'a pas fondé ce parc. La citoyenne mentionne travailler à la marina Saint-Roch et souligne qu'elle aime ses formes en béton de l'époque du maire Lamontagne.
- Un résidant du quartier depuis 1977, membre fondateur de la Société action-chambres de Québec, demande à l'assistance s'ils se souviennent du plan d'aménagement de l'Aire 10 et du comité citoyen de l'Aire 10. C'était le premier comité de citoyens pour s'opposer aux projets d'aménagement transformant en profondeur le quartier Saint-Roch. Ce fut « des luttes épiques » avec l'administration Lamontagne. Je trouve que c'est un peu provocant de choisir un petit parc dans un quartier résidentiel pour rendre hommage à ce grand homme. Dans le quartier, chez les résidents plus âgés, monsieur Lamontagne n'a pas une réputation pas très positive. C'est aussi le maire des autoroutes, un boulevard ou une grande rue pourrait porter son nom. Pourquoi ne pas remplacer une rue Saint-[untel]. *Dans un courriel transmis à la suite de la consultation, ce citoyen propose renommer le boulevard Lebourgneuf, boulevard Gilles-Lamontagne.*
- Le même résidant trouve que c'est un petit parc urbain pour un maire de trois mandats. Il ajoute comprendre les choix du parc Jean-Pelletier devant la gare et du jardin Jean-Paul L'Allier, car ces parcs sont sur des axes importants et représentent de grandes réalisations de ces maires. Le parc de la Jeunesse est un site « délicat » avec les luttes populaires et écologiques du quartier.
- Un ancien administrateur du conseil de quartier reconnaît la division sur cette proposition tant dans la salle que dans les médias. Il dit préférer l'unanimité, comme pour le jardin Jean-Paul-L'Allier, et espérer que les administrateurs en tiendront compte. Saint-Roch et Saint-Sauveur sont des quartiers de luttes populaires, mais les réalisations et progrès sont souvent attribués aux élus. Il faut reconnaître les luttes populaires et la contribution des citoyens, pas uniquement les élus et les élites. Il soutient également le maintien du nom « parc de la Jeunesse ».

Questions du public :

Un résidant de Saint-Sauveur rappelle que le quartier Saint-Roch a déjà le jardin Jean-Paul-L'Allier et le parc Jean-Pelletier. Il demande s'il n'y a d'autres sites hors du quartier pour honorer les anciens maires ? Réponse de madame Corriveau : Le comité de toponymie cherche des lieux significatifs pour la famille. Quand on parle de la rivière, on peut critiquer la bétonisation des berges, mais il faut se souvenir qu'avant personne ne s'en approchait. On ne veut surtout pas critiquer les pratiques des années 70 avec notre regard des années 2000.

Une question a porté sur le choix d'un lieu pour honorer Alfred Pellan, un artiste. Madame Corriveau répond que cette proposition avait déjà été étudiée.

10. Questions et commentaires du mandaté

Intervention de la conseillère municipale :

- Selon madame Gilbert, si la population du quartier était contre cette proposition, il y aurait beaucoup plus de personnes dans la salle pour s'y opposer. Ceux qui sont en accord avec le changement profitent de la belle soirée à l'extérieur.
- Madame Gilbert raconte que personne ne fréquentait la rivière Saint-Charles avant l'intervention du maire Lamontagne. À la suite de la bétonisation, les citoyens de Québec et elle-même ont commencé à fréquenter la rivière pour y faire du vélo ou y patiner.
- Il y a eu des luttes citoyennes sous tous les maires. Mais la ville de Québec a eu de très bons maires ces cinquante dernières années, même si certaines décisions ont été contestées.
- Madame Gilbert s'engage à écouter les arguments et à les amener au comité exécutif et au conseil de ville.


Commentaires des administrateurs :

- Une administratrice se dit attachée au nom parc de la Jeunesse et au message que ce nom envoie aux familles du quartier. Comme monsieur Lamontagne a participé à la municipalisation des loisirs et à la création de la marina Saint-Roch, l'administratrice propose de la renommer marina Gilles-Lamontagne. Le quartier compte déjà plusieurs toponymes avec Saint-Roch dans le quartier.
- Un administrateur mentionne que sans être révisionniste, les réalisations du maire Lamontagne ne sont pas perçues très positivement ces dernières années. Il est d'accord avec la proposition de renommer la marina Saint-Roch ou le futur centre communautaire qui sera près des bretelles d'autoroute. Il faut trouver une façon d'honorer sa mémoire pour ses contributions comme maire, député et lieutenant gouverneur. L'administrateur mentionne la contribution de monsieur Lamontagne pour la lutte au suicide suite à son expérience comme prisonnier de guerre.
- Une administratrice propose qu'on l'on choisisse un lieu qui colle à la personne. Elle mentionne aussi que de nommer un parc a moins d'impacts pour les citoyens que de changer le nom d'une rue. La marina serait tout aussi représentative, ou même plus, que le parc de la Jeunesse. Madame Corriveau ajoute que le parc de la Jeunesse ne veut rien dire, car tous les parcs accueillent les enfants et les familles, les professionnels et historiens n'ont donc pas jugé pertinent de préserver ce nom.
- Plusieurs administrateurs soulignent que la proposition de la Ville ne semble pas avoir de consensus avec l'assemblée, ainsi que dans les médias traditionnels et sociaux. Il aurait été intéressant de connaître les autres sites envisagés par le comité de toponymie pour honorer monsieur Lamontagne.
- Un administrateur admet que les mesures prises à l'époque par l'administration Lamontagne sont remises en question ces dernières années et que le quartier Saint-Roch, l'Aire 10, n'est peut-être pas le meilleur endroit où honorer sa mémoire.
- *Le conseiller en consultations publiques reprend la proposition de deux administrateurs, soit de changer le nom de la marina Saint-Roch au lieu du parc de la Jeunesse. Il précise que chaque administrateur ne peut voter que sur une seule option.*
- À la suite du vote, des administrateurs mentionnent qu'un vote en deux temps (nom du parc de la Jeunesse, puis nom de la marina) aurait été intéressant pour connaître plus en détail l'avis des administrateurs. De plus, la proposition du conseil de quartier pourrait mentionner le souhait de conserver le nom « parc de la Jeunesse » en plus de changer le nom de la marina en l'honneur Gilles-Lamontagne.

11. Suivis recommandés

Transmettre au conseil de ville

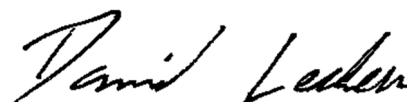
Approuvé par



Simon Gauvin
Président
Conseil de quartier de Saint-Roch

22 juin 2017

Préparé par



Daniel Leclerc
Conseiller en consultations publiques
Arrondissement de La Cité-Limoilou

21 juin 2017